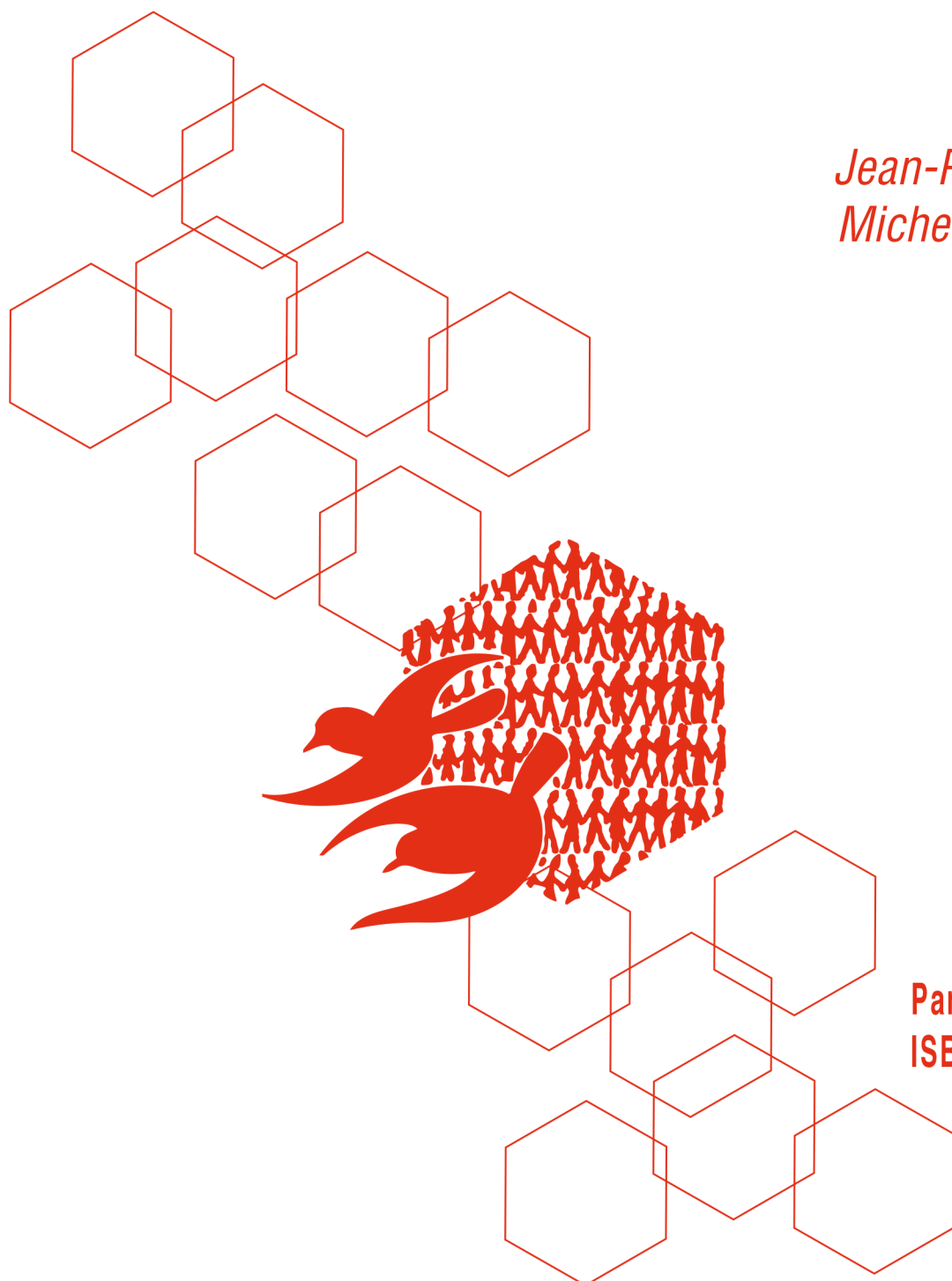


Familles en transformation

Quand les modes de construction familiale se réinventent

*Jean-Paul Sanderson,
Michel Oris (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-9521220-7-8

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris
(éditeurs)

Jean-Paul Sanderson, Michel Oris
Éditorial

Bilampoa Gnoumou-Thiombiano et Agnès Adjamagbo
Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest africain :
des situations masculines et féminines

Nicolas Belliot, Nicolas Rebière
Se pacser ou se marier pour acheter ?
Accession à la propriété et statut matrimonial en France

Nadine Lefaucueur
Modes de constitution et dynamiques
des configurations familiales à la Martinique

Joëlle Kabile
Conceptions de la famille et représentations de la paternité
chez des hommes martiniquais

Kamel Kateb, Guy Brunet
Les familles israélites d'Algérie au XIX^e siècle :
de l'indigénat à l'assimilation

Caroline Rusterholz
Entre tradition et émancipation,
analyse des comportements familiaux en Suisse (1955-1970)

Carole Beaugendre, Didier Breton, Stéphanie Condon
Faire couple aux Antilles : contre vents et marées ?

**Valérie Delaunay, Agnès Adjamagbo, Norbert Kpadonou, Bénédicte Gastineau, Emilien
Kokou Vignikin, Bilampoa Gnoumou-Thiombiano, Soumaïla Ouedraogo**
Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe.
Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

Arnaud Régnier-Loilier

Trajectoires conjugales des personnes
en relation amoureuse stable non cohabitante

Florent Domergue

Portrait de familles des immigrés et des descendants :
des disparités selon les origines

Franck Temporal, Carole Beaugendre, Claude-Valentin Marie

Les familles transnationales des immigrés
de Guyane : quelles réalités ?

Mohamed Khachani

La femme marocaine en migration : du regroupement familial
à l'émigration autonome et individuelle

Robin Cavagnoud

Vulnérabilités environnementales et stratégies migratoires des familles
dans les communautés rurales de la région de Puno (lac Titicaca, Pérou)

Reto Schumacher, Aurélien Moreau

La mobilité résidentielle des personnes âgées dans le canton de Vaud

Monoparentalité en Afrique : une réalité complexe. Analyse comparative Bénin, Burkina Faso et Togo

DELAUNAY Valérie*
ADJAMAGBO Agnès*
KPADONOU Norbert**
GASTINEAU Bénédicte*
VIGNIKIN Emilien Kokou***
GNOUMOU-THIOMBIANO Bilampo****
OUEDRAOGO Soumaïla*

■ Résumé

La monoparentalité en Afrique n'est pas un phénomène nouveau. De formes diverses, elle fait suite à une mobilité, une séparation, un décès ; elle résulte aussi de maternités hors mariage et concerne surtout les femmes. Elle est généralement associée à une dépendance vis-à-vis de la famille et renvoie souvent à des situations temporaires. La question de la monoparentalité en Afrique revêt d'importants enjeux sociaux et politiques, mais reste pourtant peu explorée. Cet article s'intéresse à 3 pays ouest-africains : le Togo, le Bénin et Burkina Faso, pour lesquels nous mesurons la prévalence de la monoparentalité, non seulement au sein des noyaux principaux des ménages, mais aussi au sein des noyaux secondaires, hébergés dans les ménages. Les analyses reposent sur les enquêtes EDS, réalisés à plusieurs années. Nous nous référons pour ce faire à la méthode développée par Christine Tichit (2008). Les objectifs sont de décrire 1) la prévalence des cellules monoparentales ; 2) leur répartition selon le sexe du référent ; 3) leur capacité d'accueil. Nous proposons en discussion une lecture empirique des résultats à la lumière de 4 années de recherches qualitatives menées dans ces trois pays entre 2011 et 2015. Nos hypothèses sont que la monoparentalité est un phénomène urbain qui s'intensifie et concerne de plus en plus les hommes ; que les ménages monoparentaux ont des pratiques d'accueil plus fréquentes dont le but est le partage des charges.

Les résultats montrent une évolution du phénomène liée à différents facteurs : forte instabilité matrimoniale, augmentation de la fécondité prémaritale, développement d'une polygamie non résidentielle. Les ménages monoparentaux développent des stratégies d'accueil pour pallier aux difficultés économiques et domestiques, mais aussi aux difficultés d'accès au logement et à l'emploi des jeunes. Ces analyses montrent la diversité des situations de monoparentalité et attestent des profonds changements que traversent les sociétés africaines contemporaines, du point de vue des relations de genre notamment. Sur le plan méthodologique, elles soulignent l'intérêt de considérer l'ensemble des cellules familiales qui forment un même ménage pour mesurer la monoparentalité.

Mots-clés : monoparentalité, Afrique, femmes chefs de ménage

* LPED, UMR151 IRD/AMU, Marseille, France

** Université de Louvain la Neuve, Belgique

*** Unité de Recherche en Démographie, Université de Lomé, Togo

**** Institut Supérieur des Sciences de la Population, Ouagadougou, Burkina Faso

SANDERSON Jean-Paul et ORIS Michel. Paris, 2018. *Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent.* Association internationale des démographes de langue française. ISBN : 978-2-9521220-7-8

Introduction

L'étude de la monoparentalité en Afrique revêt d'importants enjeux sociaux et politiques, en termes de conditions de vie et de bien-être des enfants et du « mono-parent ». La question reste pourtant peu explorée dans cette partie du monde et on en ignore souvent les niveaux et tendances. Rares sont les études qui s'intéressent spécifiquement à la question de la monoparentalité. Elle est traitée indirectement, au travers des deux grandes thématiques qui se sont développées dès les années 1990 : celles de la fécondité, d'une part, appréhendée au regard d'évolutions sociales et économiques majeures : progrès en matière de scolarisation, renforcement de l'insertion des femmes sur le marché du travail, nouveaux modes de vie liés à l'urbanisation, etc. et, d'autre part, celle des conditions de vie des ménages en lien notamment avec la problématique de la pauvreté (Bisilliat, 1996 ; Kebe et Charbit, 2007 ; Pilon *et al.*, 1997a). Une abondante littérature décrit alors les causes et conséquences de l'augmentation de la fécondité hors mariage, qui engendrent une catégorie dite vulnérable de jeunes femmes mères élevant seules leur enfant (Calvès, Cornwell et Enyegue, 1996 ; Calvès, 1998 ; Cohen et Bledsoe, 1993 ; Delaunay, 1994 ; Gage-Brandon et Meekers, 1993 ; Jejeebhoy, 1998 ; Lloyd, 1994 ; Meekers, 1994 ; Singh, 1998). Parallèlement la prise en compte du sexe du chef de ménage dans les années 1990 a permis de mettre en évidence la part des ménages dirigés par des femmes et de souligner les situations de vulnérabilité qui les caractérisent (Mouvagha-Sow, 2002 ; Pilon, 1996 ; Pilon, Seidou Mama et Tichit, 1997b ; Tichit, 2002).

Cet article propose une étude ciblée spécifiquement sur la question de la monoparentalité dans les ménages ouest-africains. Nous abordons, ce faisant, une réflexion sur les méthodes de collecte et d'analyse de cette entité mouvante que constitue le ménage.

Ce que nous dit la littérature

Les premières analyses sur les ménages se développent en lien avec la problématique de pauvreté associée aux politiques d'ajustement structurel des années 1980. Dans la mesure où dans la plupart des sociétés africaines, seule l'absence d'un homme dans un ménage permet à une femme d'accéder à ce statut, les femmes qui se déclarent chefs de ménage sont de fait souvent considérées en situation de monoparentalité. Relativement peu nombreux (eu égard à la norme patriarcale dominante), les ménages monoparentaux sont habituellement décrits comme vulnérables, composés davantage que les autres de personnes inactives (dont des enfants) qui contribuent faiblement à la satisfaction des besoins essentiels. Ces constats alimentent l'idée d'une féminisation de la pauvreté (Bessis, 1996 ; Kimenyi et Mbaku, 1995). On admet implicitement l'idée que la monoparentalité est facteur de vulnérabilité pour des femmes isolées, souvent privées de l'aide du père de leur(s) enfant(s) et devant assumer seules de lourdes charges en tirant leurs revenus d'activités informelles faiblement rémunératrices (Kebe et Charbit, 2007).

Certaines études soutiennent que c'est la pauvreté qui mène les femmes à la situation de chefs de ménage et non l'inverse (Pilon, 1996). Différents événements de la vie des individus comme un décès, une rupture conjugale ou encore le mariage du mari avec une nouvelle épouse, induiraient l'accès des femmes à ce statut de chef de ménage ; sans que cela n'ait à voir avec un quelconque gain d'autonomie pour elles (Adjamagbo et Antoine, 2009). Dans certains cas néanmoins, l'accès au statut de chef de

ménage pour une femme peut être interprété comme un signe d'*empowerment* : les femmes y seraient indépendantes économiquement et accéderaient alors à des prérogatives auxquelles elles ne pourraient prétendre autrement (Lloyd et Gage-Brandon, 1993). La capacité des femmes à tirer profit de la situation de chef de ménage serait liée avant tout à leur capacité d'indépendance économique. Enfin, le fait qu'une femme se retrouve chef de ménage renvoie parfois à des formes inédites d'arrangements résidentiels de couple faisant de l'épouse une chef de ménage « *par intérim* » et sous la dépendance d'un conjoint résidant ailleurs mais néanmoins présent moralement et économiquement (Mondain *et al.*, 2012). Enfin, les études sur l'évolution des pratiques matrimoniales en Afrique subsaharienne, mettent en exergue une augmentation des unions consensuelles commune au milieu urbain et rural mais particulièrement sensible dans les grandes villes (Adjamagbo, Antoine et Delaunay, 2004 ; Calvès, 2016 ; Calvès et Marcoux, 2007 ; LeGrand et Younoussi, 2009). Ces phénomènes attestent d'une certaine fragilité des liens matrimoniaux qui favorise les situations de monoparentalité. Au regard de ces différentes études, un premier constat s'impose : les situations de monoparentalité renvoient à des situations variées et à des formes particulières d'organisations familiale et conjugale qui peuvent s'avérer parfois complexes. Ces caractéristiques sont cependant difficilement mises en lumière par les études classiques en raison des contraintes imposées par les données sur lesquelles elles reposent.

Trois critiques peuvent être formulées à l'approche classique de la monoparentalité en Afrique. La première est qu'elle s'appuie sur une définition strictement « résidentielle » de la monoparentalité. Or une femme chef de ménage est parfois dans une forme d'union sans corésidence ; c'est le cas des femmes de migrants internationaux (Kebe et Charbit, 2007) ou de polygames (Locoh et Mouvagha-Sow, 2004 ; Locoh et Thiriart, 1995 ; Marcoux, 1997 ; Quiminal, 1996). La monoparentalité que l'on peut qualifier de « résidentielle » n'implique pas pour autant qu'il y ait rupture conjugale. La seconde critique est que la structure des ménages est parfois complexe et comprend plusieurs noyaux familiaux. La monoparentalité peut ainsi être masquée à l'intérieur des ménages. Cette forme de monoparentalité « hébergée », représente probablement les situations les plus précaires de la monoparentalité. Cette dernière renvoie au concept de « *subfamilies* » décrit par Buvinic et Gupta (1997) et aux noyaux ou cellules mère-enfant hébergés dans un ménage. Ces situations sont mises en évidence dans l'approche de la maternité hors mariage (*single motherhood*) qui s'intéresse aux mères monoparentales quelle que soit leur place dans le ménage (Clark et Hamplová, 2013). Enfin la troisième critique est que l'approche par les femmes chefs de ménage laisse invisible les situations de monoparentalité masculine, qui, même si elles sont minoritaires, méritent attention. La monoparentalité n'a donc pas été explorée pleinement et on ignore les niveaux et tendances des différentes situations qui en relèvent. Nous proposons de rendre compte de la diversité des situations de monoparentalité dans les ménages par une analyse approfondie de la structure des ménages. Nous nous appuyons sur les données des EDS du Bénin, Burkina Faso et du Togo disponibles sur les périodes 1998-2003 et 2010-13. Cette analyse est menée dans le cadre du projet FAGEAC¹ qui porte sur l'analyse de l'évolution des familles, des relations de genre et de l'activité économique dans 3 villes ouest-africaines : Lomé, Cotonou et Ouagadougou².

¹ Programme financé par l'Agence Nationale pour la Recherche ANR : Programme « *Familles, Genre et Activité en Afrique* » (FAGEAC) – ANR-10-SUDS-005-01 (2010-2014).

² Même si Cotonou n'est pas la capitale politique du Bénin, elle demeure la plus grande ville du pays et la capitale économique. Nous parlerons de ces 3 villes en termes de « capitale » dans le texte.

Il s'agira donc de décrire la prévalence et les caractéristiques des cellules monoparentales dans ces trois pays ainsi que leurs évolutions au cours de la dernière décennie. Nous testons l'hypothèse d'une plus forte prévalence et croissance des ménages monoparentaux dans les villes. Cette hypothèse s'appuie sur le postulat selon lequel les phénomènes d'augmentation des naissances hors mariage et des unions non formelles seraient propices à la généralisation de la monoparentalité, en particulier féminine. Nous analysons les capacités d'accueil des ménages monoparentaux, en reprenant l'hypothèse classique selon laquelle l'organisation domestique des ménages monoparentaux repose davantage sur l'accueil de dépendants que les autres ménages. Enfin, notre approche est comparative dans l'espace, afin de faire ressortir d'éventuelles influences de contexte et de souligner la pluralité des modèles ouest africains. Elle est aussi comparative dans le temps afin de mettre en évidence des évolutions.

Dans un premier temps, nous décrivons la structure des ménages dans les trois pays et sur les deux périodes. Dans un second temps, nous abordons la question de l'accueil de noyaux secondaires dans les ménages en insistant particulièrement sur les noyaux monoparentaux. Dans les deux cas, nous utilisons les statistiques descriptives. Dans un troisième temps, nous analysons au niveau de l'individu, la probabilité de connaître une situation de monoparentalité (prévalence) et les facteurs de risques qu'il est possible d'identifier à partir des données disponibles. Enfin, dans une partie conclusion/discussion nous tentons d'apporter un éclairage explicatif aux résultats présentés à partir de la littérature et de notre expérience empirique des trois terrains.

Le ménage dans les Enquêtes Démographiques et de Santé

Créée en 1984, le projet Measure DHS (Demographic and Health Surveys) est une source de données globale sur la santé et la démographie dans les pays en développement. Depuis sa création, 240 enquêtes ont été conduites dans 85 pays, ce qui en fait une source importante pour la recherche en sciences sociales. L'ensemble des données est accessible gratuitement en ligne³. Ces données ont l'avantage d'être comparables, puisque la méthodologie de collecte est standardisée.

Les enquêtes EDS comportent trois questionnaires : le questionnaire ménage, qui collecte des informations sur chaque membre : âge, sexe, lien avec le chef de ménage ; le questionnaire individuel Femmes (15-49 ans) qui interroge, entre autres, les différentes dimensions de l'autonomie des femmes : prises de décision et violences domestiques ; le questionnaire individuel Hommes (15-59 ans) qui questionne l'activité et l'attitude envers différents dimension liées à l'autonomie des femmes.

La définition du ménage qui est retenue repose sur la présence des individus au sein du ménage. La question suivante permet de déterminer les membres du ménage : « *S'il vous plaît, donnez-moi le nom des personnes qui vivent habituellement dans votre ménage et des visiteurs qui ont passé la nuit dernière ici, en commençant par le chef de ménage* ». Un ménage est donc défini comme « *une personne ou un ensemble de personnes qui vivent et qui mangent généralement ensemble* ». Ce concept est différent de celui de famille. Le ménage constitue un élément de la famille, mais il peut aussi en être disjoint. En effet, si le ménage est généralement constitué autour d'une cellule familiale, il peut aussi comporter

³ <http://www.measuredhs.com/accesssurveys/>

d'autres membres hébergés qui ne sont pas nécessairement apparentés. Certains ménages peuvent ainsi regrouper des individus non apparentés qui vivent et prennent leurs repas ensemble. Ainsi, le ménage tel que mesuré par les EDS rend compte des arrangements résidentiels. Il est donc possible de mesurer la complexité des ménages et d'analyser ses variations dans le temps en fonction de facteurs géographiques, économiques ou sociaux.

Méthodologie

Les études réalisées au niveau national ou régional fournissent des données assez globales sur les familles et ménages (taille des ménages, âge moyen des chefs de ménage, sexe des chefs de ménage). La méthodologie que nous proposons d'utiliser permet de mieux décrire la structure des ménages de manière plus fine en identifiant le type du noyau principal du ménage et la présence et le type de noyaux secondaires (Tichit, 2008) et la présence de personnes hébergées et d'enfants confiés. Dans la plupart des enquêtes et recensements, on ne dispose que d'une information minimale qui permet de traiter de la structure des ménages : le lien de parenté au chef de ménage. Cette information permet de reconstituer une typologie de ménages simples qui distingue les ménages nucléaires (chef de ménage, conjoint et enfants), monoparentaux (chef de ménage seul et enfant), élargis (chef de ménage, conjoint, enfant et autres personnes) ou isolés (une seule personne).

Dans les typologies classiques, certaines nuances peuvent être apportées sur la polygamie (ménage nucléaire polygame versus monogame). Mais la plus grande limite réside dans le fait que la diversité des ménages élargis ne peut pas être étudiée. Ainsi, un ménage composé d'un couple monogame avec enfant et qui héberge le frère du chef de ménage sera classé dans la même catégorie qu'un ménage composé du noyau familial du chef de ménage (épouse et enfants), de ses deux frères mariés avec enfants, de sa nièce mère célibataire et de son cousin. La prise en compte des noyaux secondaires et des autres membres des ménages permet donc de mieux décrire la complexité des ménages. Leur distinction et leur caractérisation permet aussi de mieux comprendre la dynamique résidentielle. Nous appliquons cette méthode aux données du Bénin, Burkina Faso et Togo disponibles sur deux périodes : le début des années 2000 (1998-2003) et le début des années 2010 (2010-2013) afin de pouvoir comparer les structures des ménages dans ces 3 pays sur ces deux périodes. Nous distinguons les capitales de chacun des pays afin de mettre en avant des particularités liées au monde urbain. Cette méthode d'analyse permet de décrire les situations de monoparentalité dans les ménages en prenant en compte les cellules monoparentales hébergées dans les ménages. Les données nous renseignent ainsi sur les mécanismes de protection existant à travers l'accueil de cellules monoparentales et sur les liens existants avec les ménages d'accueil. Les objectifs sont donc ici : 1) de décrire et de comparer la structure des ménages dans les trois pays et les trois capitales ouest africaines ; 2) d'analyser les liens entre la configuration du noyau principal des ménages et l'accueil de noyaux secondaires, de personnes hébergées et d'enfants confiés.

Méthodologie d'analyse de la structure des ménages

La base de l'étude quantitative de la structure familiale repose sur l'identification des noyaux qui composent et structurent le ménage. Laslett et Wall (1972) proposent une typologie qui se fonde sur

la composition du ménage selon le lien de parenté et sur la situation matrimoniale des membres du ménage, permettant de reconstituer les noyaux (Laslett et Wall, 1972). Cette typologie permet de distinguer les ménages nucléaires (couple et enfants) des ménages plus complexes (avec ascendants, descendants, collatéraux et/ou avec des noyaux secondaires) et des ménages monoparentaux et isolés. Néanmoins, les sources de données disponibles en Afrique, telles que les recensements ou les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), enregistrent le lien de parenté des membres du ménage au chef de ménage. Prise comme telle, cette information permet de distinguer les ménages « nucléaires » des ménages « élargis », mais ne renseigne en rien sur l'existence de noyaux secondaires.

Christine Tichit propose une méthode de reconstitution de la composition familiale des ménages à partir des EDS (Tichit, 2008). Dans les EDS, le questionnaire prévoit, pour chacun des membres du ménage, l'enregistrement du lien de parenté avec le chef de ménage. En cela, le fichier ménage produit par ces enquêtes ne permet pas une analyse fine des structures. Mais l'exploitation d'autres informations, que l'on trouve dans les questionnaires adressés aux femmes de 15 à 49 ans et aux enfants de moins de 15 ans permet de repérer les différents noyaux qui composent le ménage. Le principe de la méthode repose sur trois groupes de variables : 1) le lien de parenté avec le chef de ménage (fichier ménage) ; 2) la situation matrimoniale de la femme, sa situation de résidence vis-à-vis du conjoint et le rang d'enregistrement de son conjoint dans le ménage (fichier femme)⁴ ; 3) la survie et la cohabitation avec les parents des enfants de moins de 15 ans (fichier ménage). Le lien de parenté est utilisé pour déterminer l'appartenance au noyau principal ou secondaire. Le second groupe de variable permet d'identifier tous les couples présents dans le ménage, qu'ils relèvent ou non du noyau principal. Le troisième groupe de variable permet de repérer les enfants de noyau conjugal avec enfants, de noyau monoparental, de noyau recomposé, les enfants confiés et les orphelins. Il est alors possible d'établir une typologie du noyau principal et du(des) noyau(x) secondaire(s). La typologie du ménage découle alors de celle du noyau principal et de la présence ou non de noyaux secondaires.

Données utilisées

Cette analyse porte sur les données de 3 pays : Bénin, Burkina Faso et Togo et sur les deux périodes (Tableau 1).

Tableau 1. Description des enquêtes démographiques et de santé utilisées

Pays	Phase EDS	Date de collecte	Taille échantillon de ménages	RP utilisé comme Base
Bénin	DHS-IV	Août 2001 – Novembre 2001	5 769	RGPH-II de février 1992
Burkina Faso	DHS-IV	Juin 2003 – Novembre 2003	9 097	RGPH 1996
Togo	DHS-III	Février 1998 – Mai 1998	7 517	RGPH 1981
Bénin	DHS-VI	Décembre 2011 – Mars 2012	17 422	RGPH 2001
Burkina Faso	DHS-VI	Mai 2010 – Janvier 2011	14 424	RGPH 2006
Togo	DHS-VI	Novembre 2013 – Avril 2014	9 549	RGPH 2010

⁴ Ces informations ne sont pas disponibles pour toutes les enquêtes.

Concepts et définitions

La méthode utilisée permet de caractériser les ménages enregistrés par les EDS selon la présence de noyaux secondaires et de personnes hébergées, et selon les types de ces noyaux. Selon cette méthode, le *noyau principal* est défini comme la cellule du chef de ménage composée de lui-même, de son ou ses conjoints, de ses enfants et des enfants du ou des conjoints. Le *noyau secondaire* est une cellule dirigée par un membre du ménage autre que le chef de ménage, c'est-à-dire un couple en union ou un couple parent/enfant. Les autres membres du ménage qui ne sont ni en couple ni avec un enfant sont considérés comme *membre hébergé* ou comme *enfant confié* selon l'âge (moins de 15 ans) (**Tableau 2**).

Les noyaux principaux et secondaires prennent différentes formes. Le noyau principal peut être de forme isolée lorsque le chef de ménage n'a pas de conjoint ni d'enfant dans le ménage⁵. Un noyau est dit « conjugal » lorsqu'il s'agit d'un couple co-résidant, sans enfant de moins de 15 ans, quel que soit leur statut matrimonial. Il est dit « *conjugal avec enfants* » lorsqu'il est composé d'un couple avec les enfants mineurs (i.e. de moins de 15 ans) du couple et « *conjugal avec enfants non cohabitant* » lorsqu'il est composé un adulte marié avec enfant mais dont le conjoint ne réside pas dans le ménage. Le noyau est « *recomposé* » lorsqu'il est composé d'un couple vivant avec au moins un enfant biologique n'appartenant qu'à l'un des deux conjoints. Il est « *monoparental* » lorsqu'il est composé d'une personne non mariée avec son ou ses enfants de moins de 15 ans.

Tableau 2. Principales définitions

Définitions	Descriptif
Catégorie dans le ménage	
Noyau principal	Noyau du CM : CM + son ou ses conjoints + ses enfants et les enfants de ses conjoints résidant dans le ménage
Noyau secondaire	Noyau familial d'un autre membre du ménage : au moins un couple d'adultes ou un couple adulte-enfant dont le chef de ménage n'est pas parent
Enfant confié	Enfant de moins de 15 ans dont le père et la mère ne résident pas dans le ménage
Adulte hébergé	Adulte (plus de 15 ans) sans enfant et sans conjoint hébergé dans le ménage
Type de noyau	
Noyau isolé	Un adulte seul, sans conjoint ni enfants de moins de 15 ans
Noyau conjugal	Couple sans enfants de moins de 15 ans
Noyau conjugal avec enfants	Couple avec enfants mineurs du couple
Noyau recomposé	Couple avec au moins un enfant de moins de 15 ans issu d'un seul conjoint
Noyau monoparental	Un adulte (non marié) avec au moins un enfant de moins de 15 ans
Noyau conjugal non cohabitant avec enfants	Un adulte marié avec enfants dans le ménage dont le conjoint ne réside pas dans le ménage

⁵ Cette forme ne concerne pas le noyau secondaire qui, par définition représente un couple homme/femme ou parent/enfant. La forme isolée est en fait considérée comme membre hébergé.

De la même manière, on distingue différentes formes de ménages selon la structure des noyaux en présence. Ainsi un ménage est dit « *isolé* » lorsqu'il est uniquement composé d'un noyau principal isolé (le chef de ménage seul) sans noyau secondaire, ni adulte hébergé, ni enfant confié. Un ménage est dit « *nucléaire* » lorsque le ménage est constitué uniquement du noyau principal. Il n'y a ni noyau secondaire, ni enfant confié, ni adulte hébergé. Il est qualifié de « *monoparental* » lorsque le noyau principal est monoparental. Il est dit « *élargi* » lorsque le ménage est constitué d'un noyau principal non monoparental, avec soit un noyau secondaire et ou un enfant confié et ou un adulte hébergé.

Résultats

Typologie des ménages

Les méthodes classiques de typologie des ménages permettent de distinguer les ménages nucléaires (couples avec ou sans enfants ou parent seul avec enfant(s), sans autres membres), des ménages élargis (présence d'au moins un membre n'appartenant pas au noyau nucléaire, parenté ou non), des ménages isolés (composés d'une seule personne).

Utilisant les liens de parenté avec le chef de ménage, nous examinons ci-après la prévalence de ces différents types de ménage (**Tableau 3**), selon les données issues des EDS du Bénin, du Burkina Faso et du Togo.

Les résultats obtenus montrent une structure des ménages diversifiée dans les 3 pays. Les ménages « nucléaires » représentent entre 25 et 60 % des ménages selon les pays, les milieux et les périodes. Ils représentent le groupe le plus large au Burkina Faso et au Bénin. Dans les trois pays, ils sont moins fréquents dans les capitales. La part des ménages nucléaires augmente partout entre les 2 périodes. Les ménages élargis représentent un tiers des ménages au Bénin et Burkina Faso et un peu plus au Togo. On observe que les pourcentages de ménages élargis sont plus élevés dans les capitales au Bénin et au Burkina Faso : 40 % à Cotonou, 42 % à Ouagadougou dans les années 2000 comparativement aux moyennes nationales (33 % et 34 % respectivement au Bénin et Burkina Faso) et que les ménages nucléaires sont plus fréquents dans les autres villes et les campagnes (**Tableau 3**). Cette situation est généralement expliquée par la tendance des ménages urbains, en particulier ceux des agglomérations urbaines des capitales africaines au Sud du Sahara, à accueillir des employés domestiques (Kouton, Affo et Amadou Sanni, 2009) et des jeunes adultes aux études (élèves ou étudiants) ou à la recherche d'un emploi. Ces différences sont moins marquées au Togo où la part des ménages élargis varie peu entre la capitale et le reste du pays. Néanmoins, la part des ménages élargis diminue dans les années 2010, dans les 3 pays et dans les 3 capitales. Le phénomène de paupérisation des ménages rend plus difficile l'accueil des jeunes étudiants dans les capitales (Antoine, 2002).

Les ménages monoparentaux (dont le noyau principal est composé d'un parent seul avec au moins un enfant) sont relativement nombreux (entre 10 et 20 % des ménages) et leur prévalence varie fortement selon les pays et selon le milieu de résidence, avec une prévalence plus forte dans les capitales (**Tableau 3**). Phénomène traditionnellement marginal, ces types de ménage ne sont plus négligeables. C'est au Togo qu'ils sont les plus fréquents, représentant près de 18 % des ménages pour les 2 périodes,

Tableau 3. Répartition (en %) par pays des ménages selon la typologie classique et le milieu de résidence – période 1998-2001

Typologie des ménages	Cotonou	Bénin	Ouagadougou	Burkina Faso	Lomé	Togo
Années 2000' (1998-2003)						
Nucléaire	27,4	41,3	31,9	53,4	26,7	32,7
Monoparental	19,8	14,1	13,0	7,0	22,0	17,6
Élargi	39,6	33,0	42,3	33,6	38,2	37,2
Isolé	13,2	11,6	12,8	6,0	13,1	12,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% ménages dirigés par des femmes	23,9	20,9	15,1	9,4	28,2	24,4
<i>Effectifs</i>	723	5 769	964	9 097	1 242	7 517
Années 2010' (2010-2013)						
Nucléaire	36,0	47,1	34,6	59,8	31,3	35,4
Monoparental	19,6	16,4	11,9	8,6	19,1	17,5
Élargi	30,8	26,2	41,7	25,2	31,2	31,5
Isolé	13,6	10,3	11,8	6,4	18,4	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% ménages dirigés par des femmes	27,3	22,9	12,9	9,9	29,7	27,5
<i>Effectifs</i>	2 497	17 422	1 556	14 424	2 715	9 549

Source : EDS Bénin 2001 et 2011/12 ; Burkina Faso 2003 et 2010/11 ; Togo 1998 et 2013/14

contre 14 à 16 % au Bénin et 7 à 9 % au Burkina Faso. Ces proportions sont plus importantes dans les capitales et c'est au Burkina que la différence est la plus grande, probablement en conséquence de la fécondité prémaritale et des ruptures d'union plus importantes à Ouagadougou. Elles varient peu avec le temps.

Les ménages isolés (chef de ménage comme seul membre), existent dans les trois pays, avec une plus forte prévalence dans les capitales, surtout au Burkina où leur proportion à Ouaga représente le double du reste du pays (13 % contre 6 %). À Ouagadougou, le phénomène des « célibatoriums » répond à une demande croissante de logements pour étudiants et jeunes travailleurs. Ces proportions sont en augmentation au Togo où elles atteignent près de 20 % à Lomé en 2013.

Les ménages monoparentaux

L'application de la méthode Tichit permet de produire une typologie beaucoup plus détaillée de la structure des ménages en distinguant la présence de noyaux secondaires et de membres extérieurs (personnes hébergées et/ou enfants confiés) (**Tableau 4**). La notion de ménage monoparental de la typologie classique (**Tableau 3**) peut donc être décomposée en : « monoparental simple » (le mono parent avec son/ses enfant/s) et selon la présence de noyau secondaire et de membres extérieurs.

Tableau 4. Répartition (en %) par pays des ménages monoparentaux selon la typologie détaillée et le milieu de résidence – période 1998-2001

Typologie des ménages	Cotonou	Bénin	Ouagadougou	Burkina Faso	Lomé	Togo
Années 2000' (1998-2001)						
Monoparental simple	7,6	7,6	2,9	4,0	8,8	9,4
monoparental + au moins 1 noyau sec.	3,3	2,0	2,9	1,1	4,5	2,4
monoparental+ au- 1 membre extérieur	8,9	4,5	7,2	1,9	8,7	5,9
Total	19,8	14,1	13,0	7,0	22	17,7
% ménages dirigés par une femme	82,9	80,8	84,2	82,5	79,8	75,7
femme non mariée	25,0	15,6	24,8	22,1	19,3	15,1
femme mariée	29,3	36,4	25,4	37,7	27,0	29,9
femme dont la situation matrimoniale est inconnue ^a	28,6	28,8	34	22,7	33,5	30
<i>Effectifs des ménages monoparentaux</i>	<i>143</i>	<i>813</i>	<i>125</i>	<i>637</i>	<i>273</i>	<i>1331</i>
Années 2010' (2011-2013)						
Monoparental simple	10,8	10,7	4,4	5,2	11,1	10,5
monoparental + au moins 1 noyau sec.	2,6	1,4	2,3	1,2	2,0	1,7
monoparental + au moins 1 membre extérieur	6,2	4,3	5,2	2,2	5,9	5,2
Total	19,6	16,4	11,9	8,6	19,1	17,5
% ménages dirigés par une femme	85,6	79,6	83,3	79,6	87,4	83,6
femme non mariée	49,0	40,3	54,5	34,2	46,1	41,7
femme mariée	36,6	39,4	28,9	45,5	41,3	41,9
<i>Effectifs des ménages monoparentaux</i>	<i>490</i>	<i>2 863</i>	<i>185</i>	<i>1 236</i>	<i>518</i>	<i>1 668</i>

Source EDS Bénin 2001 et 2011/12 ; Burkina Faso 2003 et 2010/11 ; Togo 1998 et 2013/14

^a Pour les années 2000, les fichiers ménages ne disposent pas de la situation matrimoniale des membres du ménage (donnée manquante) et cela pour les 3 pays. Cette information peut être retrouvée pour les femmes dans le questionnaire individuel, mais cela ne concerne que les femmes de 15 à 49 ans. L'indicateur fourni ici est donc difficile à comparer à celui produit pour les années 2010.

La présence de membres extérieurs et de noyaux secondaires est relativement fréquente, mais la situation de monoparentalité simple est dominante et en augmentation au Bénin et Togo. Les ménages monoparentaux sont les plus fréquents au Togo et les plus rares au Burkina Faso. Dans les 3 pays, ils sont plus nombreux dans les capitales. Si l'on observe la répartition des noyaux secondaires dans les différents types de ménages, on constate qu'ils sont proportionnellement plus nombreux dans les ménages monoparentaux, et cela dans les trois pays, suggérant des stratégies de solidarité propres à ce type de ménage.

Caractéristiques des ménages monoparentaux

Une monoparentalité essentiellement féminine

La monoparentalité est essentiellement féminine : environ 8 ménages sur dix parmi les ménages monoparentaux sont dirigés par des femmes (**Tableau 4**), contre 10 à 25 % pour l'ensemble des ménages (**Tableau 3**). Cette forte proportion est conforme à la littérature qui décrit la prise en charge féminine des enfants en bas âge en cas de séparation (Calvès, 2000). Néanmoins, cela signifie que près de 20 % des ménages monoparentaux concernent des hommes, ce qui est loin d'être négligeable et mérite attention (jusqu'à 25 % au Togo dans les années 2000'). La part des ménages monoparentaux dirigés par des femmes est relativement stable entre les deux périodes. Elle augmente néanmoins au Togo (Lomé et ensemble du pays) et à Cotonou (**Tableau 4**). Nous avons porté une attention particulière à la situation matrimoniale de ces femmes chefs d'un ménage monoparental. Dans les données des enquêtes des années 2000', les fichiers ménages ne disposent pas de la situation matrimoniale des membres du ménage (donnée manquante) et cela pour les 3 pays. Cette information peut être retrouvée pour les femmes dans le questionnaire individuel, mais cela ne concerne que les femmes de 15 à 49 ans. Néanmoins, un grand nombre de femmes chefs de ménage sont âgées de plus de 50 ans et les données manquantes rendent difficile l'analyse. Par contre, cette analyse à partir des enquêtes des années 2010' montre une part relativement équilibrée de femmes mariées et non mariées parmi les femmes chefs de ménage monoparental. Les non mariées sont plus représentées dans les capitales dans les trois pays.

Une forte capacité d'accueil des ménages monoparentaux

Si la présence de personnes hébergées, d'enfants confiés et de noyaux secondaires est fréquente dans tous les ménages, on observe qu'elle est plus importante dans les ménages monoparentaux. Mais ce sont les ménages des capitales qui affichent la différence la plus nette (**Tableau 5**). Les ménages monoparentaux sont en effet plus fréquents à accueillir un noyau secondaire et plus particulièrement dans les capitales. Ainsi à Lomé un ménage monoparental sur 5 héberge un noyau secondaire, contre un sur 10 pour l'ensemble des ménages. De même, la part des ménages monoparentaux qui hébergent au moins un adulte est plus élevée que celle de l'ensemble des ménages, et la différence est plus importante dans les capitales. Plus de 40 % des ménages monoparentaux dans les capitales dans les années 2000 accueillent une personne hébergée.

Mais ces capacités d'accueil, tant pour les noyaux secondaires que pour les personnes hébergées tendent à diminuer dans les années 2010, quel que soit le milieu. À l'exception de Cotonou, les enfants confiés semblent aussi être plus facilement accueillis par les ménages monoparentaux, avec une propension plus importante à Lomé et Ouagadougou dans les années 2000. L'accueil de noyaux secondaires et de personnes hébergées tend à diminuer d'une période à l'autre, tandis que l'accueil des enfants confiés est relativement stable entre les deux périodes, diminuant à Lomé, mais augmentant à Ouagadougou pour atteindre 40 % des ménages monoparentaux.

Tableau 5. Part des ménages qui accueillent des noyaux secondaires, personnes hébergées et enfants confiés parmi l'ensemble des ménages et parmi les ménages monoparentaux dans les pays et les capitales – période 1998-2001

	Cotonou	Bénin	Ouagadougou	Burkina Faso	Lomé	Togo
Années 2000' (1998-2001)						
% avec noyau secondaire						
<i>Ens ménages</i>	10,2	10,4	14,5	10,8	10,2	12,4
<i>Ménages monoparentaux</i>	16,4	14,0	21,8	15,5	20,5	13,4
% avec personne hébergée						
<i>Ens ménages</i>	32,1	31,0	47,5	34,9	46,3	36,1
<i>Ménages monoparentaux</i>	53,6	51,2	76,4	46,8	67,2	51,8
% avec enfant confié						
<i>Ens ménages</i>	23,9	20,9	22,2	17,5	24,1	23,9
<i>Ménages monoparentaux</i>	23,6	22,6	28,4	20,8	31,0	25,8
Années 2010' (2011-2013)						
% avec noyau secondaire						
<i>Ens ménages</i>	8,1	6,4	11,4	6,4	7,9	9,0
<i>Ménages monoparentaux</i>	13,0	8,6	19,0	13,6	10,4	9,8
% avec personne hébergée						
<i>Ens ménages</i>	39,1	27,3	46,4	26,9	35,9	31,7
<i>Ménages monoparentaux</i>	70,2	45,5	72,5	40,9	55,1	46,8
% avec enfant confié						
<i>Ens ménages</i>	21,7	21,5	27,9	16,5	18,9	22,2
<i>Ménages monoparentaux</i>	24,4	23,2	40,6	21,9	20,1	22,9

Caractéristiques des noyaux secondaires

L'ensemble des noyaux secondaires hébergés sont en grande majorité de type monoparental. Il s'agit d'un parent avec un enfant, le parent étant non marié ou bien marié mais ne résidant pas avec son conjoint. Les noyaux secondaires monoparentaux représentent environ 70 à 80 % des noyaux secondaires au Bénin et au Togo et cette proportion est stable entre les 2 périodes. Au Burkina Faso, ils représentent 56 % dans les années 2000, mais cette proportion augmente dans les années 2010 pour atteindre 70 %. Le Burkina se distingue par une proportion moins importante de noyaux secondaires monoparentaux (55 % à Ouaga comme dans l'ensemble du pays), mais une part plus importante de noyaux secondaires parentaux (**Tableau 6**). Les noyaux secondaires sont aussi essentiellement féminins au Bénin et au Togo, et dans une moindre mesure au Burkina.

On voit ici se dessiner différents modèles d'accueil de noyaux secondaires : l'accueil d'un noyau conjugal (avec ou sans enfant) et l'accueil d'un noyau monoparental. Le premier modèle plus fréquent au Burkina

Faso dans les années 2000 tend à diminuer (45 % dans les années 2000 et 30 % dans les années 2010) au profit de l'accueil de cellules monoparentales. Ce second modèle d'accueil est déjà largement dominant au Bénin et au Togo dès les années 2000, particulièrement dans les villes où la monoparentalité prend une plus grande place.

Tableau 6. Caractéristiques des noyaux secondaires dans les pays et les capitales – période 1998-2001

	Cotonou	Bénin	Ouaga dougou	Burkina Faso	Lomé	Togo
Années 2000' (1998-2001)						
Type de noyau secondaire						
<i>Conjugal</i>	12,8	26,6	44,6	45,1	13,8	27,4
<i>Monoparental</i>	87,2	73,4	55,5	54,9	86,4	72,7
effectif	90	618	152	1 373	159	1 119
% femmes référent du noyau secondaire	84,9	75,6	57,3	55,9	73,1	67,9
% femmes référent du noyau sec. monoparental	97,2	94,8	94,0	94,9	84,6	91,7
% noyau principal monoparental	31,4	18,3	24,6	9,7	50,0	20,7
% femmes chef de ménage d'accueil	47,7	34,9	28,2	12,7	57,3	30,9
Années 2010' (2011-2013)						
Type de noyau secondaire						
<i>Conjugal</i>	19,5	30,4	35,5	28,9	13,7	21,3
<i>Monoparental</i>	80,4	69,5	64,5	71,2	86,2	78,7
Effectif	239	1 273	228	1 094	249	980
% femmes référent du noyau secondaire	80,0	68,2	60,2	69,8	84,3	76,5
% femmes référent du noyau sec. monoparental	94,1	88,5	92,7	95,1	92,6	94,2
% noyau principal monoparental	32,1	21,7	21,0	18,7	26,0	19,2
% femmes chef de ménage d'accueil	54,2	36,6	23,4	25,5	44,2	36,3

Si l'on observe le type du noyau principal du ménage qui accueille les noyaux secondaires, on constate que la part des ménages monoparentaux (**Tableau 6**) est plus élevée que dans la répartition générale (**Tableau 3**). Ceci confirme le fait que les ménages monoparentaux ont une propension plus grande à accueillir des noyaux secondaires qui sont eux aussi souvent monoparentaux.

Analyse individuelle

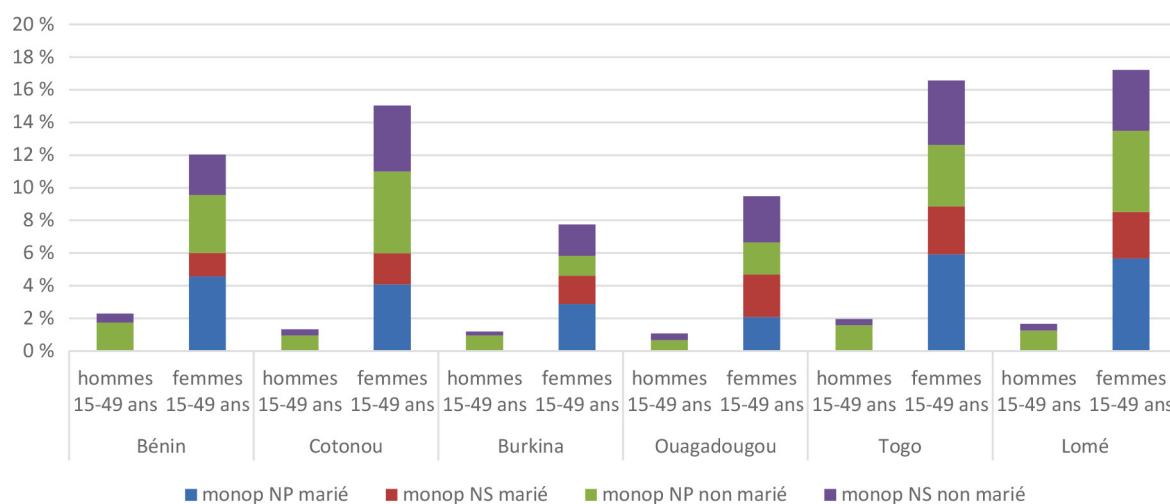
Nous avons mené une analyse individuelle permettant de mesurer la proportion d'individu se trouvant en situation de monoparentalité, qu'il s'agisse du noyau principal du ménage ou d'un noyau secondaire. L'analyse ne porte que sur la vague d'enquête 2010 et sur les adultes de 15 à 49 ans.

Les résultats confirment que les femmes sont plus touchées par le phénomène de monoparentalité. Moins de 2 % des hommes sont concernés tandis que 8 à 17 % des femmes le sont. Les femmes sont plus souvent en situation de monoparentalité au Togo et moins au Burkina Faso, et pour chaque pays, elles le sont plus dans la capitale que dans l'ensemble du pays (**Figure 1**). Pour les femmes, la monoparentalité non mariée représente environ la moitié des cas, mais cette part est un peu plus importante dans les villes. Les hommes en situation de monoparentalité ne sont jamais mariés (**Tableau 7**). Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, la monoparentalité présente une relation significative avec l'âge. En effet, les proportions d'individus en situation de monoparentalité augmentent fortement avec l'âge.

La relation avec le niveau économique est plus faible et ambivalente. Au Bénin et au Burkina, c'est plutôt les classes les plus pauvres et les plus riches qui ont des proportions de femmes monoparentales non mariées les plus fortes, tandis qu'au Togo, ce sont plutôt les classes moyennes.

Concernant le niveau d'instruction, c'est surtout au niveau primaire (et secondaire pour le Burkina Faso ; et non scolarisée pour le Togo) que l'on trouve les proportions de femmes en situation de monoparentalité les plus fortes.

Figure 1. Proportion d'individus (15-49 ans) en situation de monoparentalité selon le sexe, le type de noyau et la situation matrimoniale



Pour aller au-delà des résultats descriptifs, nous avons choisi de mener une analyse du risque des femmes de se trouver en situation de monoparentalité mariée et non mariée, à l'aide de modèles de régression logistique. Cette analyse a été menée pour chacun des pays, en faisant intervenir les variables de milieu de résidence, de groupe d'âge, de niveau économique et de niveau d'instruction (**Tableau 8**). Nous n'avons pas testé les modèles pour les hommes, en raison de la trop faible occurrence du phénomène.

L'analyse multivariée permet de confirmer la forte relation avec l'âge qui apparaît linéaire et significative pour les trois pays et pour les situations de monoparentalité mariée et non mariée. Le risque de vivre une situation de monoparentalité augmente avec l'âge en raison de la mobilité résidentielle et matrimoniale. Le milieu de résidence apparaît lui aussi très significatif, mais seulement pour la monoparentalité non mariée, qui a plus de chance de se trouver dans les capitales et les autres villes que dans

Tableau 7. Proportions d'hommes et de femmes de 15 à 49 ans en situation de monoparentalité selon certaines caractéristiques

	Bénin						Burkina						Togo					
	hommes 15-49 ans			femmes 15-49 ans			hommes 15-49 ans			femmes 15-49 ans			hommes 15-49 ans			femmes 15-49 ans		
	total	marié	non marié	total	marié	non marié	total	marié	non marié	total	marié	non marié	total	marié	non marié	total	marié	non marié
Total	2,30	0,00	2,30	12,03	6,01	6,02	1,20	0,00	1,20	7,77	4,62	3,15	1,96	0,00	1,96	16,56	8,86	7,70
Milieu de résidence	p =,0064	--	p =,0064	p =,0000	p =,9914	p =,0000	p =,7443	--	p =,7443	p =,0000	p =,1215	p =,0000	p =,3284	--	p =,3284	p =,0256	p =,6004	p =,0017
rural	2,51	0	2,51	11	6,03	4,94	1,2	0	1,2	6,78	4,43	2,35	2,18	0	2,18	15,61	8,86	8,71
Capitale	1,33	0	1,33	15,03	5,98	9,05	1,09	0	1,09	9,49	4,71	5,78	1,67	0	1,67	17,22	8,51	9,14
autres villes	2,41	0	2,41	12,3	5,98	6,32	1,34	0	1,34	11,3	5,52	4,79	1,75	0	1,75	18,71	9,57	6,75
Groupe d'âge	p =,0000	--	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,0000	--	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,0000	--	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,0000
15-19	0,09	0	0,09	3,56	0,88	2,68	0	0	0	2,94	1,56	1,38	0	0	0	5,91	1,87	4,04
20-24	0,41	0	0,41	9	4,11	4,89	0,21	0	0,21	8,98	5,89	3,1	0,25	0	0,25	14,5	8,35	6,15
25-29	1,66	0	1,66	10,33	6,14	4,19	0,93	0	0,93	7,5	5,3	2,21	1,2	0	1,2	17,41	10,73	6,68
30-34	3,15	0	3,15	13,77	7,64	6,12	1,85	0	1,85	9,25	6,12	3,13	2,23	0	2,23	18,44	10,27	8,17
35-39	4,18	0	4,18	15,25	8,66	6,59	1,69	0	1,69	8,48	4,78	3,7	4,69	0	4,69	19,62	11,11	8,51
40-44	4,6	0	4,6	21,69	10,32	11,37	2,89	0	2,89	9,67	4,79	4,88	4,19	0	4,19	25,29	13,98	11,3
45-49	6,03	0	6,03	24,22	9,37	14,85	3,08	0	3,08	11,2	4,19	7,02	4,78	0	4,78	23,63	8,87	14,76
Niveau économique du ménage	p =,0118	--	p =,0118	p =,1223	p =,0822	p =,0017	p =,9306	--	p =,9306	p =,000	p =,1293	p =,0000	p =,0705	--	p =,0705	p =,0000	p =,0000	p =,0000
+ pauvres	2,53	0	2,53	12,03	5,7	6,33	1,12	0	1,12	7,84	4,62	3,22	1,5	0	1,5	8,8	4,3	4,5
pauvres	3,08	0	3,08	11,13	6,5	4,63	1,11	0	1,11	5,83	3,93	1,9	2,29	0	2,29	15,67	8,55	7,12
moyens	2,35	0	2,35	11,75	6,25	5,5	1,28	0	1,28	7,1	4,6	2,5	2,69	0	2,69	21,92	13,04	8,88
riches	2,09	0	2,09	13,24	6,54	6,7	1,13	0	1,13	7,41	4,43	2,98	1,97	0	1,97	22,47	11,63	10,84
+riches	1,74	0	1,74	11,85	5,2	6,65	1,31	0	1,31	9,96	5,3	4,66	1,52	0	1,52	13,13	6,59	6,54
Niveau d'instruction	p =,0000	--	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,0000	p =,5121	--	p =,5121	p =,0003	p =,5562	p =,0000	p =,0141	--	p =,0141	p =,0001	p =,0032	p =,0385
non scol	3,15	0	3,15	10,97	5,87	5,1	1,32	0	1,32	7,22	4,56	2,66	2,08	0	2,08	16,7	8,73	7,97
primaire	2,95	0	2,95	15,93	7,93	8	1,18	0	1,18	8,82	4,41	4,42	2,59	0	2,59	18,89	10,4	8,48
secondaire	1,34	0	1,34	11,62	4,88	6,73	0,83	0	0,83	10,13	5,36	4,77	1,81	0	1,81	14,31	7,41	6,9
supérieur	0,98	0	0,98	11,85	4,97	6,87	1,21	0	1,21	7,5	3,88	3,61	0,77	0	0,77	12,66	7,88	4,79

Tableau 8. Régression logistique sur le risque pour les femmes d'être en situation de monoparentalité
(ensemble des femmes, femmes mariées, femmes non mariées)

	Bénin		Ensemble		Togo		Bénin		Mariée		Togo		Bénin		Non mariée		Togo	
	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p	odds ratio	p
Milieu de résidence																		
rural	1		1		1		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
Capitale	1,70	0,000	1,36	0,013	1,51	0,001	1,23	0,113	0,95	0,768	1,14	0,429	2,10	0,000	2,08	0,000	1,83	0,000
autres villes	1,22	0,001	1,68	0,000	1,30	0,032	1,07	0,359	1,13	0,277	1,01	0,957	1,36	0,000	2,58	0,000	1,57	0,005
Groupe d'âge																		
15-19	1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
20-24	3,01	0,000	3,55	0,000	2,76	0,000	5,53	0,000	4,33	0,000	4,84	0,000	2,02	0,000	2,57	0,000	1,57	0,004
25-29	3,81	0,000	3,12	0,000	3,34	0,000	8,90	0,000	4,28	0,000	5,78	0,000	1,87	0,000	1,84	0,001	1,85	0,000
30-34	5,47	0,000	3,59	0,000	3,60	0,000	11,50	0,000	4,50	0,000	5,85	0,000	2,91	0,000	2,45	0,000	2,13	0,000
35-39	6,24	0,000	3,65	0,000	3,82	0,000	13,00	0,000	3,66	0,000	6,23	0,000	3,28	0,000	3,45	0,000	2,22	0,000
40-44	9,29	0,000	4,02	0,000	5,32	0,000	15,76	0,000	3,63	0,000	7,24	0,000	5,62	0,000	4,23	0,000	3,44	0,000
45-49	10,80	0,000	5,07	0,000	5,08	0,000	14,29	0,000	3,14	0,000	4,71	0,000	7,74	0,000	6,87	0,000	4,41	0,000
Niveau économique du ménage																		
+ pauvres	1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
pauvres	0,92	0,301	0,71	0,001	2,01	0,000	1,15	0,182	0,82	0,106	2,01	0,000	0,74	0,005	0,59	0,001	1,82	0,000
moyens	0,92	0,305	0,86	0,121	2,80	0,000	1,09	0,392	0,97	0,815	2,99	0,000	0,79	0,020	0,73	0,029	2,16	0,000
riches	0,81	0,010	0,79	0,015	2,24	0,000	0,98	0,835	0,90	0,390	2,49	0,000	0,69	0,001	0,67	0,005	1,76	0,002
+riches	0,51	0,000	0,78	0,025	1,16	0,347	0,63	0,001	1,00	1,000	1,41	0,101	0,45	0,000	0,57	0,001	0,96	0,865
Niveau d'instruction																		
non scol	1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00		1,00	
primaire	2,09	0,000	1,32	0,001	1,20	0,010	1,90	0,000	1,00	0,982	1,28	0,007	2,03	0,000	1,77	0,000	1,06	0,505
secondaire	2,09	0,000	1,45	0,000	1,10	0,269	1,79	0,000	1,24	0,094	1,14	0,233	2,16	0,000	1,74	0,000	1,03	0,776
supérieur	1,74	0,004	0,98	0,942	0,88	0,505	1,57	0,095	0,95	0,904	1,04	0,870	1,80	0,019	1,05	0,923	0,74	0,292

le milieu rural. Cette relation n'est pas significative pour la monoparentalité mariée que l'on retrouve aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

Les femmes des ménages pauvres au Bénin et au Burkina ont plus de risques d'être en situation de monoparentalité non mariée, tandis que celle-ci est plus fortement associée à des niveaux de richesse moyens. La monoparentalité mariée, n'est pas associée avec le niveau économique des ménages, mis à part les classes très riches du Bénin qui semblent moins à risque, et, là aussi, les classes moyennes du Togo qui semblent 2 à 3 fois plus exposées que les plus pauvres.

Le niveau d'instruction primaire et secondaire est associé à un risque plus important de monoparentalité marié et non marié, probablement selon des mécanismes différents.

Discussion

Nous avons mené une analyse de la monoparentalité du point de vue des ménages dans un premier temps, puis du point de vue des individus dans un second temps. Les résultats montrent que la monoparentalité est très présente dans les ménages. Dix à 20 % des ménages sont de type monoparental. La monoparentalité se trouve aussi à l'intérieur des ménages. Les noyaux secondaires (plus de 1 ménage sur 10 accueille un noyau secondaire) sont en grande majorité monoparentaux (55 à 87 %).

La monoparentalité reste stable entre 2000 et 2010. Aux deux périodes, elle concerne un cinquième des ménages urbains. Ce qui change en revanche c'est sa structure. En 10 ans les formes élargies de ménages monoparentaux tendent à diminuer. Les ménages monoparentaux se composent moins souvent d'un noyau secondaire, ils hébergent moins souvent des personnes seules et accueillent également moins d'enfants confiés. Cette tendance nette suggère que le fait d'héberger d'autres personnes, habituellement cité comme l'une des caractéristiques phares des ménages monoparentaux tend à changer. De fait nous avons montré que les ménages monoparentaux ne sont pas les plus enclins à héberger du monde, cela se vérifie surtout dans la ville de Lomé. Il serait intéressant d'observer à quoi correspondent ces changements. La moindre capacité des ménages monoparentaux à héberger d'autres personnes est-elle le reflet d'une plus grande vulnérabilité ? Les personnes qui vivent seules avec leurs enfants sont-elles dans des stratégies d'individuation ?

La monoparentalité reste majoritairement féminine certes mais cette fréquence ne doit pas faire oublier les formes « masculines » de monoparentalité. Ces ménages monoparentaux qui impliquent des hommes, pour marginaux qu'ils sont, mériteraient d'être étudiés. Ils sont peut-être révélateurs de certaines dynamiques sociales à la marge. Néanmoins, nous avons mis l'accent ici sur la monoparentalité féminine

La monoparentalité féminine recouvre des situations différentes puisqu'elle rassemble des femmes qui ne sont pas ou plus mariées et des femmes qui sont mariées et dont le conjoint réside ailleurs. Les deux groupes sont présents à part équivalente dans les trois pays, avec une légère dominance de la monoparentalité non mariée dans les capitales. L'analyse individuelle permet de mesurer la prévalence de la monoparentalité féminine et d'en analyser certains déterminants. La distinction entre monoparentalité mariée et non mariée permet de révéler des situations relevant de mécanismes et d'enjeux différents.

Ainsi la monoparentalité mariée se retrouve dans les trois pays indistinctement du milieu de résidence. Dans les villes comme dans les campagnes, la probabilité pour une femme d'être en situation de monoparentalité mariée est la même. Par contre, la probabilité d'être en situation de monoparentalité non mariée est plus importante en ville qu'en milieu rural. Ceci est probablement associé aux niveaux de fécondité prémaritale plus importants dans les villes.

La relation entre la monoparentalité et les ressources économiques semble répondre à des mécanismes différents au Togo par rapport au Bénin et au Burkina Faso. Au Togo, les femmes des classes moyennes ont des probabilités plus fortes d'être en situation de monoparentalité, mariée et non mariée. Inversement, au Bénin et au Burkina Faso, les femmes de classes moyenne et riches sont moins souvent en situation de monoparentalité non mariée.

L'éducation est associée à une probabilité plus forte de monoparentalité mariée et non mariée au Bénin et non mariée au Burkina Faso, mais ne semble pas jouer de rôle au Togo.

Limites de la méthode

Les limites de cette méthode résident dans le fait qu'elle requiert des informations sur la résidence du conjoint et son numéro de ligne dans le ménage et des informations sur la résidence du père et de la mère et leur numéro de ligne dans le ménage. Or ces informations ne sont pas disponibles dans toutes les enquêtes EDS.

Le fait de ne pas connaître la situation matrimoniale des femmes de 50 ans et plus et de ne pas pouvoir identifier le conjoint dans le ménage lorsqu'il n'est pas le chef de ménage constitue une limite. Les améliorations dans les EDS avec l'introduction de la situation matrimoniale dans le questionnaire ménage résout en partie le problème. Néanmoins, l'identification des couples des noyaux secondaires passe par les fiches individuelles qui ne sont renseignées que pour les 15-49 ans.

Conclusion

L'intérêt porté aux structures des ménages est motivé par la volonté d'en comprendre les répercussions sur les conditions de vie et le bien-être de l'ensemble des membres du ménage et en particulier des enfants. La monoparentalité féminine est plus importante en ville et cela pour plusieurs raisons. Les ménages monoparentaux ont une plus grande capacité d'accueil. La monoparentalité est aussi fortement présente dans les noyaux secondaires.

Les femmes qui ont des activités génératrices de revenus dont elles contrôlent l'usage ont davantage tendance que les hommes à les mettre au service du bien être des membres du ménage. Ainsi, l'accès des femmes à des ressources financières est le garant de meilleures conditions de vie dans le ménage. Cynthia Lloyd et Anastasia Brandon (1993) montrent qu'au Ghana, à la fin des années 1980, les ménages dont le chef est une femme mariée active qui reçoit de l'aide de son mari vivant ailleurs, sont des ménages qui échappent à pauvreté. D'autres ménages, tenus par des femmes âgées, veuves ou divorcées, qui peinent à obtenir de l'aide s'avèrent en revanche plus vulnérables. La question de la vulnérabilité des ménages dirigés par des femmes renvoie à des situations complexes déterminées par

d'autres critères (économique, matrimonial, notamment) que le seul sexe. Du point de vue des perspectives politiques nos résultats soulignent l'importance d'une meilleure compréhension des liens entre monoparentalité, pauvreté et bien-être des enfants. L'étude de la monoparentalité ouvre des perspectives nouvelles. La poursuite des analyses impliquera de simplifier la production d'indicateurs de la monoparentalité afin de pouvoir étendre cette approche à tous les pays disposant d'enquêtes ménages de type EDS.

Références

- Adjamagbo A., Antoine P. 2009. *Être femme « autonome » dans les capitales africaines. Les cas de Dakar et Lomé*. in J. Vallin (eds.), *Du genre et de l'Afrique. Hommage à Thérèse Locoh*. Vallin Jacques, Paris, INED.
- Adjamagbo A., Antoine P., Delaunay V. 2004. *Naissances prémaritales au Sénégal : confrontation de modèles urbain et rural*. *Cahiers Québécois de Démographie* 33(2): 239-272.
- Antoine P. 2002. *Les complexités de la nuptialité : de la précocité des unions féminines à la polygamie masculine en Afrique*. Paris : DIAL. Documents de Travail.
- Bessis S. 1996. *La féminisation de la pauvreté*. Bisilliat J. (dir.) : 49-57.
- Bisilliat J. 1996. *Femmes du Sud, chefs de famille* : KARTHALA Éditions.
- Buvinić M., Gupta G.R. 1997. *Female-headed households and female-maintained families : are they worth targeting to reduce poverty in developing countries?* *Economic Development and Cultural Change*. 45(2): 259-280.
- Calvès A. E. 2000. *Premarital childbearing in urban Cameroon : Paternal recognition, child care and financial support*. *Journal of comparative family studies*, 443-461.
- Calvès A.-E. 2016. *First union formation in urban Burkina Faso : Competing relationship transitions to marriage or cohabitation*. *Demographic Research*. 34 : 421.
- Calvès A.-E., Cornwell G., Enyegue P. 1996. *Adolescent sexual activity in sub-saharan africa : do men have the same strategies and motivations*. 1996.
- Calvès A. 1998. *Adolescent sexuality and fertility in Cameroon : relevance of the social disorganization and rational adaptation models*. CEPED : 1-19.
- Calvès A.E., Marcoux R. 2007. *Les processus d'individualisation « à l'africaine »*. *Sociologie et sociétés* 39(2): 5-18.
- Clark S., Hamplová D. 2013. *Single motherhood and child mortality in sub-Saharan Africa : a life course perspective*. *Demography*. 50(5): 1521-1549.
- Cohen B., Bledsoe C.H. 1993. *Social dynamics of adolescent fertility in sub-Saharan Africa* : National Academies Press.
- Delaunay V. 1994. *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*. Paris : CEPED.
- Gage-Brandon A., Meekers D. 1993. *Relations sexuelles, contraception et procréation pré-nuptiales en Afrique subsaharienne*. *Perspectives Internationales sur le planning Familial* : 12-17.
- Jejeebhoy S. 1998. *Adolescent sexual and reproductive behavior : a review of the evidence from India*. *Soc.Sci. Med.* 46(10): 1275-1290.

- Kebe M., Charbit Y. 2007. *Genre et vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage*. *Revue européenne des migrations internationales*. 23(3): 51-65.
- Kimenyi M.S., Mbaku J.M. 1995. *Female headship, feminization of poverty and welfare*. *Southern Economic Journal* : 44-52.
- Kouton E., Affo A., Amadou Sanni M. 2009. *Les employés domestiques à Cotonou : Profils sociodémographiques – dans : M. Amadou Sanni, P. Klissou, R. Marcoux, and D. Tabutin (eds.), Villes du Sud : Dynamiques, Diversités, Enjeux Démographiques et Sociaux*.
- Laslett P., Wall R. 1972. *Household and Family in Past Time*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LeGrand T.K., Younoussi Z. 2009. *Consensual unions in Burkina Faso : Trends and determinants*. *Canadian Studies in Population*. 36(3-4): 267-294.
- Lloyd C.B. 1994. *Adolescent fertility in sub-Saharan Africa*. *Population and Development Review*. 20(1): 194-199.
- Lloyd C.B., Gage-Brandon A.J. 1993. *Women's role in maintaining households : family welfare and sexual inequality in Ghana*. *Population Studies*. 47(1): 115-131.
- Locoh T., Mouvagha-Sow M. 2004. *Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'ouest ? Change*. 3: 5.
- Locoh T., Thiriart M.-P. 1995. *Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'Ouest. Le cas du Togo*. *Population (french edition)* : 61-93.
- Marcoux R. 1997. *Nuptialité et maintien de la polygamie en milieu urbain au Mali*. *Cahiers québécois de démographie*. 26(2): 191-214.
- Meekers D. 1994. *Sexual initiation and premarital childbearing in Sub-Saharan Africa*. *Population Studies*. 48(1): 47-64.
- Mondain N., Randall S., Diagne A., Elliot A. 2012. *Les effets de l'émigration masculine sur les femmes et leur autonomie : entre maintien et transformation des rapports sociaux de sexe traditionnels au Sénégal*. *Autrepart (2)* : 81-97.
- Mouvagha-Sow M. 2002. *Processus matrimoniaux et procréation à Libreville (Gabon)*. Paris 10.
- Pilon M. 1996. *Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances*. in J. Bissiliat (eds.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, KARTHALA Éditions : 235-256
- Pilon M., Locoh T., Vignikin K., Vimard P. 1997a. *Ménages et Familles en Afrique*. Paris : Ceped.
- Pilon M., Seidou Mama M., Tichit C. 1997b. *Les femmes chefs de ménage : aperçu général et études de cas. Ménages et familles en Afrique* : 167-191.
- Quiminal C. 1996. *Parcours de femmes d'Afrique subsaharienne en France : de la polygamie à la famille monoparentale*. in J. Bisilliat (eds.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala : 223-232
- Singh S. 1998. *Adolescent childbearing in developing countries : a global review*. *Studies in Family Planning* 29(2):117-136.
- Tichit C. 2002. *Les femmes chefs de ménage au Cameroun : entre autonomie, monoparentalité et isolement*. Paris 10.
- Tichit C. 2008. *Appréhender la composition familiale des ménages dans les Enquêtes Démographiques et de Santé*. Paris : Ceped.